

◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

Parcoursup : une machine qui broie toujours les étudiant-e-s

Le combat pour une université émancipatrice, gratuite et accessible pour tous et toutes se poursuit.

Le 11 juillet, le Conseil d'État infligeait un camouflet aux ministre de l'Éducation nationale ainsi qu'à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Le juge annule toutes les décisions d'affectations antérieures à la publication des textes réglementaires et législatifs relatifs à Parcoursup. La voie est ouverte à une indemnisation pour des dizaines de milliers d'anciennes et anciens lycéen-ne-s.

Cette décision jette une fois de plus une lumière crue sur la pratique autoritaire du ministre, qui s'affranchit du cadre réglementaire pour imposer ses réformes libérales et réactionnaires.

Parcoursup est un fiasco : au 19 juillet, plus de 58 000 lycéen-ne-s demeurent dans l'attente d'une réponse, et près de 50 000 d'entre elles et eux ont quitté la plateforme sans avoir reçu de réponse positive. Ce dispositif prive près de 110 000 lycéen-ne-s d'une affectation dans l'enseignement supérieur.

SUD éducation refuse toute forme de sélection, qu'elle se fasse insidieusement par le biais de Parcoursup ou directement par l'argent, avec l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant-e-s étrangers et étrangères extra-communautaires.

La décision du Conseil d'État fragilise l'édifice de tri social bâti par les ministres Blanquer et Vidal. SUD éducation appelle les personnels à se mobiliser pour le faire tomber.

SUD éducation revendique :

l'abrogation de la loi ORE et l'abandon de Parcoursup ;

la publication des algorithmes de sélection et de leur code source associé ;

la création de places pour permettre l'accès de chaque candidat-e à la filière de son choix.

des créations de postes et un plan d'investissement massifs dans le supérieur, pour une université émancipatrice, laïque, gratuite, ouverte à toutes et tous.